

FICHE PROGRAMME

INCENDIE

Référence : PR1087

RECYCLAGE S.S.I.A.P 3

(Service sécurité incendie et d'assistance aux personnes)

Arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.

Pré requis :

Être titulaire du recyclage de moins de 2 ans en matière de secourisme.

Être titulaire du certificat de qualification SSIAP 3 en activité depuis 3 ans (au moins 1607 h.).

Profil du stagiaire :

Chefs de service sécurité incendie en ERP/IGH, en activité depuis 3 ans.

Objectifs :

Acquérir une instruction technique spécialisée en matière de prévention, de détection et de lutte contre l'incendie et d'entretien des moyens de secours

Rappel sur les dispositions réglementaires des ERP et IGH

Les commissions de sécurité

Management de l'équipe sécurité incendie

Durée et rythme :

3 jours (sur mesure) soit 21 heures

Effectif :

Groupe de 6 à 10 participants.

Format :

Présentiel

Programme :

Le feu et ses conséquences : le phénomène, le comportement du feu, la mise en œuvre des moyens d'extinction.

La sécurité incendie et les bâtiments : matériaux de construction, études de plans, outils d'analyse.

La réglementation incendie : organisation générale, classement des bâtiments, dispositions constructives et techniques, moyens de secours, visites, accessibilité des personnes handicapées.

Gestion des risques : analyse des risques, réalisation des travaux de sécurité, documents administratifs.

Conseils au chef d'établissement : information de la hiérarchie, veille réglementaire.

Relation avec les commissions de sécurité : le registre de sécurité.

Management de l'équipe de sécurité : organisation du service, encadrement.

Matériel pédagogique et technique :

Salle de formation permettant l'accueil de 10 personnes, SSI en fonction, vidéo projection, aire de feu. Un document de référence sera remis à chaque participant.

Evaluation de stage :

Un questionnaire à chaud à la fin de la session.

Moyens et méthodes pédagogiques :

Cette action de formation s'appuiera sur une méthode participative, associant des exercices pratiques et des apports théoriques.

Un livret sera remis à la fin de la formation à chaque participant reprenant tous les thèmes abordés

Description du dispositif permettant de suivre les résultats :

L'évaluation de la qualité de formation se fera tout au long de la formation par des exercices de mise en pratique liés directement aux différents thèmes abordés durant la formation ainsi qu'à la fin de la formation au travers de deux questionnaires (Stagiaires et Formateur) renseignés à l'issue de la formation par les participants

Une attestation individuelle de formation sera délivrée au(x) candidat(s).

Qualité du/des formateurs :

Connaissance du domaine de la formation à animer.

Expérience dans le domaine en rapport.

Savoir-faire : professionnalisme, pédagogie.

Document délivré si réussite à l'examen :

Une attestation de stage du centre de formation

Accès à la formation pour les Personnes en Situation de Handicap :

Pour une identification des besoins et pour convenir ensemble des modalités de votre formation, merci de contacter notre Référent Personnes Handicapées :

Tarifs : nous consulter